

<p>Date de la Convocation : 09 avril 2019</p> <p><u>Membres en exercice</u> : 11 <u>Présents ou représentés</u> : 07 Votants : 07 <u>Absents excusés</u> : 03 <u>Absent</u> : 01</p> <p><u>Secrétaire</u> : Madame REYNAUD Andrea</p> <p><u>Objet</u> : Procès- verbal</p>	<p>L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf avril à dix-neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck BLANCHET, Maire.</p> <p><u>Etaient également présents</u> : Mesdames et Messieurs Frédéric CAYEUX, Helen MOTTE, Dominique GROUT, Andrea REYNAUD, Jean-Yves SORET et Daniel ALLAIN. <u>Absents excusés</u> : Madame Marie-Paule LOSSET, Messieurs Vincent DELEGUE et Laurent CROCHEMORE <u>Absente</u> : Madame Morgane SENAY</p>
---	---

A la demande du Conseil Municipal, une minute de silence a été observée à la mémoire de Mr Pierre ARMAND, ancien conseiller municipal décédé le 14 avril 2019

I – Procès-Verbal :

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

II - Compte administratif 2018 budget communal délibération 2019/07

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 06 Pour : 06 Contre : 0 Abstention : 0

Selon la loi NOTRe, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des travaux effectués en 2018.

Chauffe-eau école	419.40 €
Concession logiciel 2018	2 336, 64 €
Radiateurs salle polyvalente (x4)	4 529.76 €
Lampes gites	501.67 €
Remise en état et création passage béton chemin de la cavée verte	2 064.00 €
Achat tronçonneuse thermique STIHL orange	699.00 €
Complément signalisation Plage de Vaucottes	2 210.40 €
Perceuse dévisseuse METABO	358.80 €
Signalisation des accès à la mairie	7 353.72 €

Achat guirlandes extérieures de Noël	49.98 €
Girobroyeur	2 614.00 €
Remplacement accélérateur chaudière logement communal	739.74 €
Sèche main sanitaire école	672.00 €
Installation hublot automatique salle polyvalente	214.91 €

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Yves SORET, Doyen du Conseil Municipal, pour présenter le Compte Administratif 2018. Celui-ci se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

excédent de 100 388.09 € - solde cumulé 109 997.73 €

Section d'investissement :

Excédent de 76 765.81 € - solde cumulé 22 281.47 €

Monsieur le Maire se retire et le Conseil Municipal l'**APPROUVE** à la majorité des présents.

Monsieur le Maire reprend la séance et remercie Monsieur Jean-Yves SORET.

III - Compte de gestion 2018 budget communal **délibération 2019/08**

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Franck BLANCHET, Maire, ayant repris la présidence,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacune des opérations effectuées du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Le Conseil Municipal **DECLARE** que le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

IV - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 **délibération 2019/09**

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

	RESULTAT CA 2017	PART AFFECTEE A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 54 484.34 €		76 765.81 €	11 559.00 €		22 281.87 €
FONCT	64 093.98 €	0 €	100 388.09 €			109 997.73 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	109 997.73 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	109 997.73 €
Total affecté au c/ 1068 :	0 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

V – Vote du taux des taxes délibération 2019/10

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le code général des impôts portant sur les délibérations relatives à la taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Vu la Loi des Finances de 1995,

Le Conseil Municipal après délibération, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux. Ils se présentent donc comme suit :

Taxe d'habitation :	15, 19 %
Taxe foncière (bâti) :	28, 33 %
Taxe foncière (non bâti) :	41, 78 %

VI - Compte administratif 2018 « Le Clos Masure » délibération 2019/11

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 06 Pour : 06 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire donne ensuite la parole à Monsieur Jean-Yves SORET, Doyen du Conseil Municipal, pour présenter le compte administratif 2018.

Celui-ci présente un résultat global de 17 736.17 €.

Monsieur le Maire se retire et le Conseil Municipal l'**APPROUVE** à la majorité des présents.
Monsieur le Maire reprend la séance et remercie Monsieur Jean-Yves SORET.

VII - Compte de gestion 2018 « Le Clos Masure » délibération 2019/12

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Franck BLANCHET, Maire, ayant repris la présidence,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacune des opérations du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

VIII - Subventions Communales 2019 délibération 2019/13

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'attribuer la somme de 6500 € comme suit :

Le club des Falaises	1 250 €
Cat Rouge	1 250 €
Perma Nord Bénin	1 250 €
Vattetot & Cie	1 250 €
Les Chemins de Vaucottes	630 €
Le Club de Football des Loges	125 €
Le Club d'Escrime Les Loges	100 €
L'amicale Sapeurs Pompiers d'Yport	70 €
Association "Les Amarres" Yport	125 €
ABEPA de Fécamp	50 €
ACOMAD de Fécamp	50 €
Croix rouge française de Fécamp	50 €
APAEI Fécamp	100 €
Association Tambour Battant Villainville	50 €
Les restos du Cœurs de Fécamp	50 €
SNSM	50 €
PAR TAGE	50 €

IX - Budget Primitif 2019 délibération 2019/14

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve les propositions de budget présentées par Monsieur le Maire, équilibrées en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 437 278.39 € et équilibrées en recettes et en dépenses d'investissement la somme de 187 297.66 €.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le Budget Primitif 2019.

Monsieur le Maire remercie les adjoints et la secrétaire pour leur aide dans la préparation du budget.

X - Budget Primitif 2019 « Le Clos Masure » délibération 2019/15

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2019 du Clos Masure.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve les propositions de budget présentées par Monsieur le Maire, équilibrées en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 866 257.32 € et équilibrées en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 739 928.66 €.

Questions diverses et informations :

- PLUi retardé
- Le projet de Grand Sîte ne prévoit rien pour l'instant pour Vattetot
- Projet Eolien : une réunion d'information au public aura lieu le 26 avril prochain. Il s'agit pour l'instant d'une réunion d'information uniquement.
- Des travaux dans le cadre de la lutte contre les inondations seront réalisés au mois de mai
- Ecole : le SIVOS a besoin de connaître le nombre d'enfants pour les effectifs des classes aux prochaines rentrées scolaires
- Animations : feu d'artifice pour cet été en cours de programmation.
- Vaucottes : l'aire de stationnement a été aménagée pour permettre aux véhicules de mieux stationner.
- Sécurité routière : différents endroits, dans le bourg et à la plage seront aménagés pour une meilleure protection des piétons.
- les comptes rendus des réunions de Conseil Municipal seront sur le site internet de la Mairie.
- dates à retenir :
 - cérémonie du 08 mai 2019
 - élections européennes le 26 mai 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

Le Maire
Franck BLANCHET